

Europe Utopia

Un travail de photographie documentaire sur les frontières et les nouvelles migrations,
par l'exploration des limites de l'espace Schengen et de l'Union Européenne.

Projet en cours



*« Dissoudre les frontières entre nous et ce qui nous entoure,
transcender cette limite entre l'homme et le monde »,
Toshiyuki Inoko*

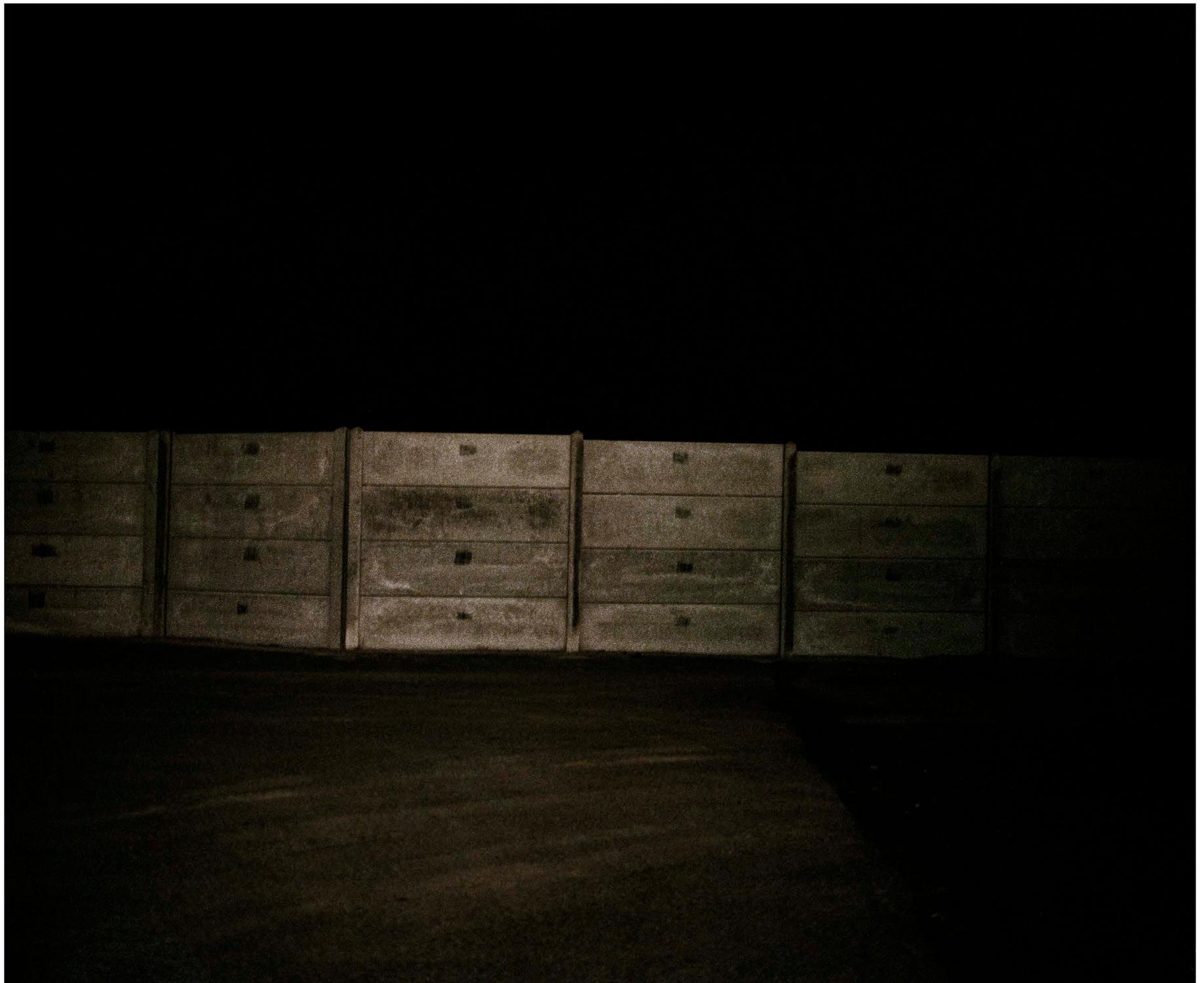
Depuis les premiers printemps arabes en 2011 à l'été, l'Union Européenne fait face à ce que les experts en géopolitique et les journalistes nomment une crise migratoire. Une migration massive, sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale. Des milliers de familles exilées et de personnes seules fuyant les conflits et la misère au Proche et Moyen-Orient, en Afrique et en Asie, franchissent des lignes frontalières, cherchant refuge au sein de l'Europe occidentale et de son espace Schengen, réputé de libre circulation, et des gouvernements tentent de juguler ces mouvements migratoires en transformant des lignes invisibles en barricades.

Les frontières de l'espace Schengen sont des frontières qui regroupent. Autrefois un terrain morcelé, cet espace maintenant commun a en quelque sorte uni les peuples de ces pays qui le composent. Chacune de ses lignes frontalières se sont effacées peu à peu dans l'imaginaire des gens. Dans ce même temps, l'histoire continue son parcours et des barrières autrefois levées n'inspirent plus certains dirigeants actuels, qui redressent parfois de nouveaux murs à l'intérieur même de cet espace et laissent errer les âmes sans fin.

À travers mes différents projets photographiques, « Les limites de la France, les limites d'un territoire » et « Europe Utopia », je me questionne d'abord sur les fonctions et les bien-fondés de ces lignes frontalières, tracées sur le papier. À l'ère de la troisième révolution industrielle (celle de la généralisation d'Internet, lieu de non-frontière par excellence), que signifie encore le mot frontière ? Dans une liquidité de flux incessants (concept cher à Zygmunt Bauman dans son livre « La Vie Liquide »), de mobilité, de vitesse, de transactions financières et d'échanges économiques, comment, au XXIème siècle, percevons-nous encore ces notions de limites d'un territoire ? Face à ces migrations, pourtant millénaires, comment l'être humain, qu'il vienne d'un côté ou de l'autre de cette même démarcation, appréhende-t-il encore ces limites bien souvent difficiles à appréhender ?

Sensible tant aux espaces urbains que naturels, j'associe dans ma démarche la photographie de paysage à la marche, me plaçant physiquement au centre de mes processus de réflexion et de création. Ainsi, depuis 2015, je me rends dans des espaces frontaliers significatifs et symboliques de l'espace Schengen (principalement les points de passages et de migrations de l'été 2015), fouillant et documentant ces territoires de lisière. En déambulant à travers ces zones de transitions, m'affranchissant bien souvent des règles de circulation, je joue parfois des obstructions, passant d'un côté et de l'autre d'une même ligne. J'arpente des chemins qui semblent parfois ne mener nulle part, ou au contraire à la sortie de territoires clos, et tente de comprendre les différents langages visuels des frontières, et les fonctionnements de celles-ci, tels qu'ils nous sont proposés, et imposés.

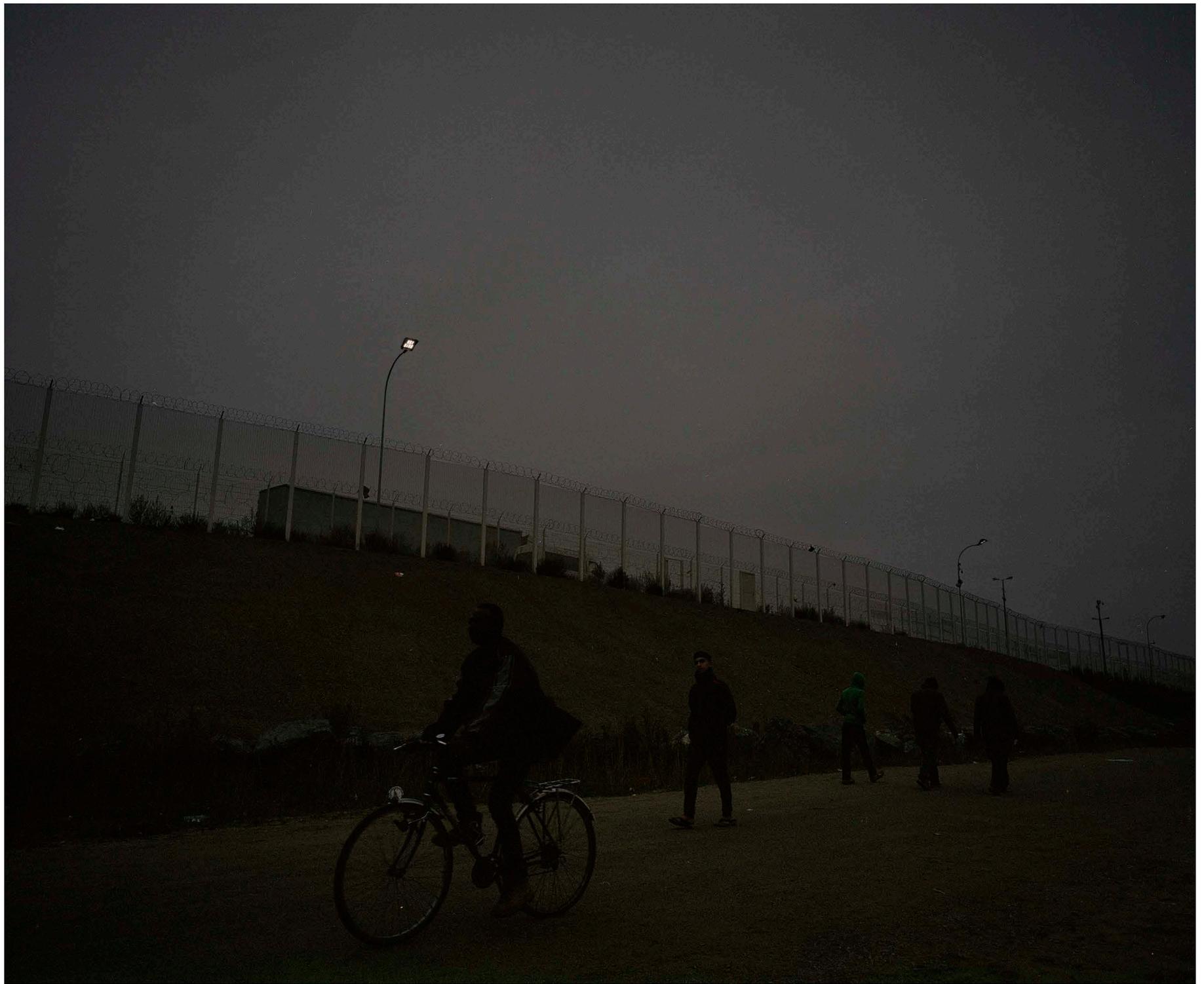
Avant tout, à travers cette recherche visuelle et cette exploration physique, je me replace dans la position du migrateur que nous sommes, par nature. Je tente finalement de raviver cette relation primaire entre l'être humain et la Terre, cette communion émergente qui transcenderait alors l'incohérence soudaine de la notion même de frontière.













La première phase de recherche de ce travail a consisté en un inventaire des points stratégiques à documenter. Ainsi, j'ai pensé qu'il fallait tout d'abord redéfinir visuellement les limites de l'espace Schengen. La compréhension de cet espace (et donc ses limites intérieures et extérieures) commencerait déjà là.

Comme lors de mon projet précédent, « Les limites de la France, les limites d'un territoire » (2011/2013), se concentrant sur les frontières de la France hexagonale, j'ai donc décidé d'inclure cette fois encore dans le projet les quatre points extrêmes du territoire, ses quatre points cardinaux, comme autant de balises et démarcations qui borneraient mon terrain d'exploration. J'ai ensuite répertorié un certain nombre de points géographiques pertinents, au regard des événements migratoires, depuis 2011, frontières et points d'entrée modifiés au sein de l'espace de libre circulation, passages importants des récents flux migratoires, camps d'exilés disséminés en Europe, établissant de véritables micro-territoires dans le territoire. Cette liste évoluant en fonction de l'actualité et de ces nouveaux flux.

Du Cap Nord aux îles Canaries, de l'extrême Est de l'espace Schengen, en Finlande, à l'Archipel des Açores pour l'extrême Ouest, et une multitude de coordonnées géographiques entre ces 4 points, ce sont finalement plus de vingt destinations particulières que je me suis proposé de documenter.

Ce projet évolue par étapes. Chacune des destinations se veut comme autant de séquences, à la fois totalement libres et autonomes, mais aussi interdépendantes les unes des autres. Comme un tout. De nombreuses interrogations ont accompagné ce projet au fur et à mesure de ces étapes et de son avancée. Je me suis entre autres questionné sur la nécessité de faire intervenir les éventuelles populations rencontrées sur ces terres de passages. J'ai ainsi complété mes premières explorations paysagères par des interviews et des portraits photographiques de personnes en migration, ou de sédentaires peuplant les zones frontalières que j'arpentais, en les questionnant sur leur relation à la ligne, et à la limite, bien souvent invisible, d'un territoire. De leur territoire. Après plusieurs tentatives, j'ai finalement décidé de ne pas intégrer ces portraits, considérant l'approche et le résultat trop didactiques et potentiellement dispersants, et de me concentrer sur ma propre expérience du paysage, recentrant ainsi le propos global de mon projet sur notre seule nature universelle d'êtres migrants.

Les fonds rassemblés jusqu'à présent n'ont pas suffi à ce jour à financer la totalité de ce projet et je suis toujours en recherche de nouveaux soutiens. Néanmoins, ce travail en cours a déjà donné lieu à une publication dans le journal Libération (web) et à plusieurs autres publications à l'international (Harvard CSWR...), et à une première exposition collective «Refuge(s)», en 2016, notamment avec le chapitre sur le camp d'exilés, la « jungle », de Calais, à l'espace Marchand - Mercier (Paris 75004).

L'aboutissement final de ce travail sera l'édition d'un livre, accompagné d'expositions, pour lesquelles je suis en discussion avec plusieurs éditeurs et galeries.

Liste non-exhaustive de points et lieux déjà photographiés :

Points extrêmes géographiques de l'espace Schengen:

- Ouest: Flores, Archipel des Açores, Portugal (Mai 2017)
- Est: Virmajärvi, Finlande (Juin 2017)
- Sud: La Restinga, îles Canaries, Espagne (Juin 2018)

Zones sur les frontières intérieures et extérieures de l'espace Schengen :

- île de Kos (Grèce) (Août 2015),
- Grèce/Macédoine (Mars 2016),
- Croatie/Slovénie* (Juillet 2017)
- Slovénie/Autriche* (Juillet 2017)
- Autriche/Italie* (Août 2019),
- Autriche/Hongrie* (Août 2019),
- Hongrie/Serbie* (Août 2019),

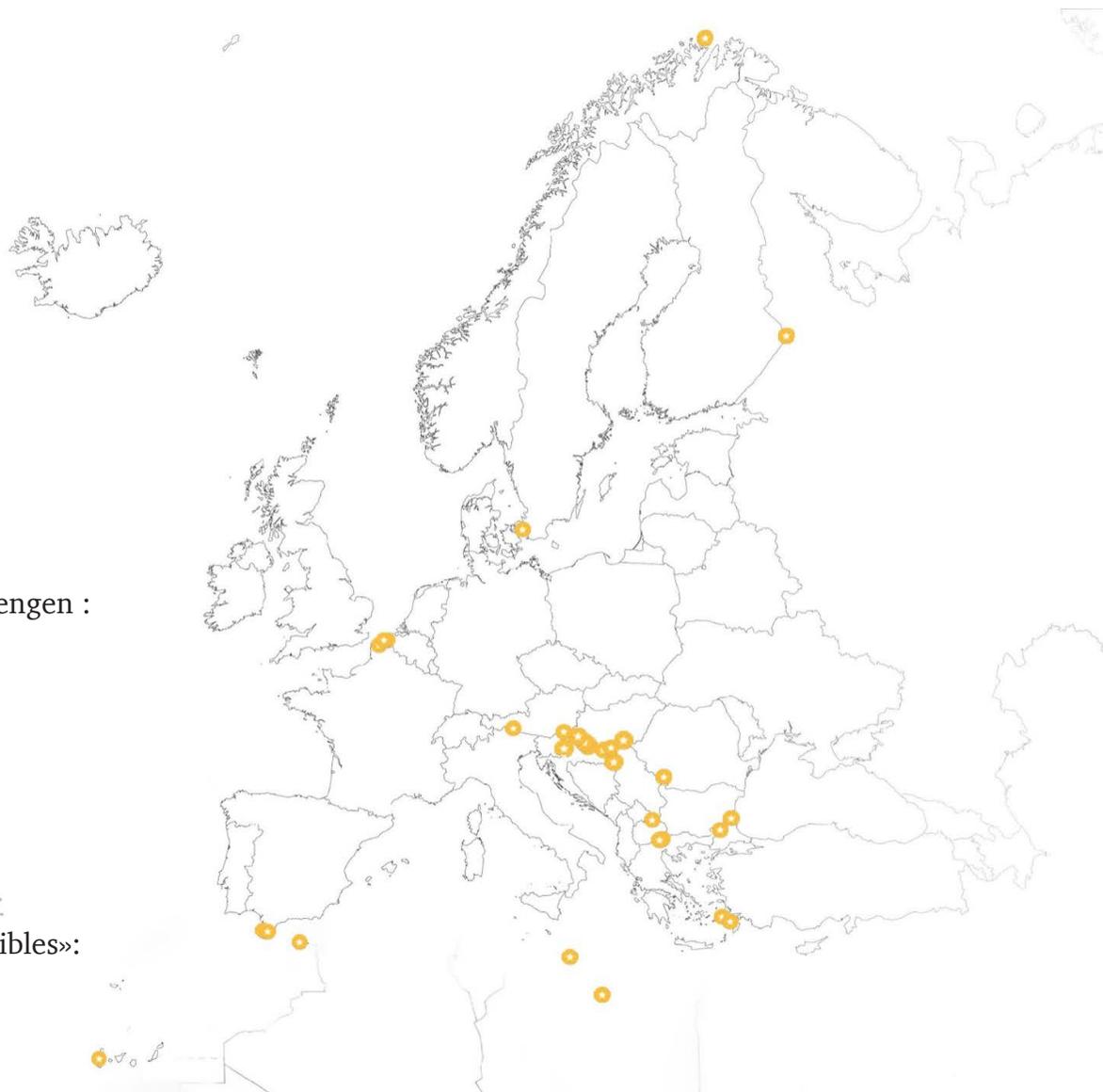
Murs et points d'entrée, frontières intérieures « flottantes et invisibles»:

- Calais (France) (Juin-Novembre 2016)
- Vallée de la Roya (France/Italie) (Mars 2017),
- Bardonnechia (Italie)* (Décembre 2018),

Points et lieux restants à photographier :

- Extrême Nord de l'espace Schengen: Knivskjellodden (Cap Nord - Norvège)
- Ceuta & Melilla (enclaves espagnoles en territoire Marocain),
- île de Lampedusa (Italie), île de Pantelleria (Italie)...
- Murs entre la Grèce et la Turquie (fleuve Evros – 12,5kms),

*post-production en cours















RISERVA PROTETTA
DIVIETO DI
RACCOLTA FUNGHI
E PIANTI DI BOSCO











































Extraits de l'article paru dans le journal **Libération** (web) du 08 Novembre 2016
(https://www.liberation.fr/france/2016/11/08/paroles-de-photographes-la-jungle-un-territoire-fantomatique_1525333)

PAROLES DE PHOTOGRAPHES : «LA "JUNGLE", UN TERRITOIRE FANTOMATIQUE»

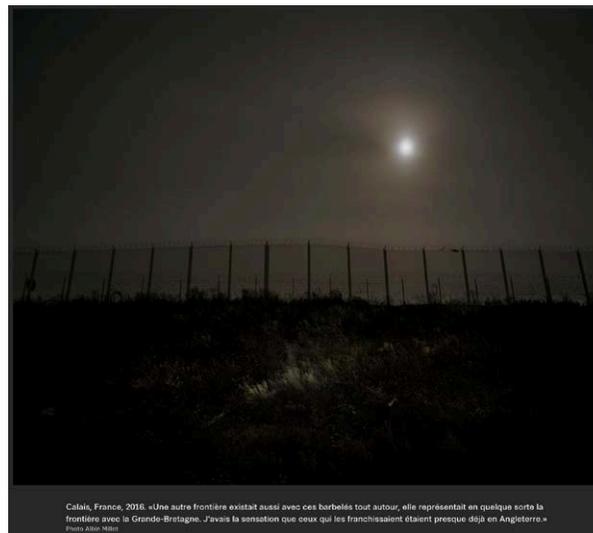
Par Dominique Peiret

Calais, France, 2016. «Une autre frontière existait aussi avec ces barbelés tout autour, elle représentait en quelque sorte la frontière avec la Grande-Bretagne. J'avais la sensation que ceux qui les franchissaient étaient presque déjà en Angleterre.»

Photo Albin Millot



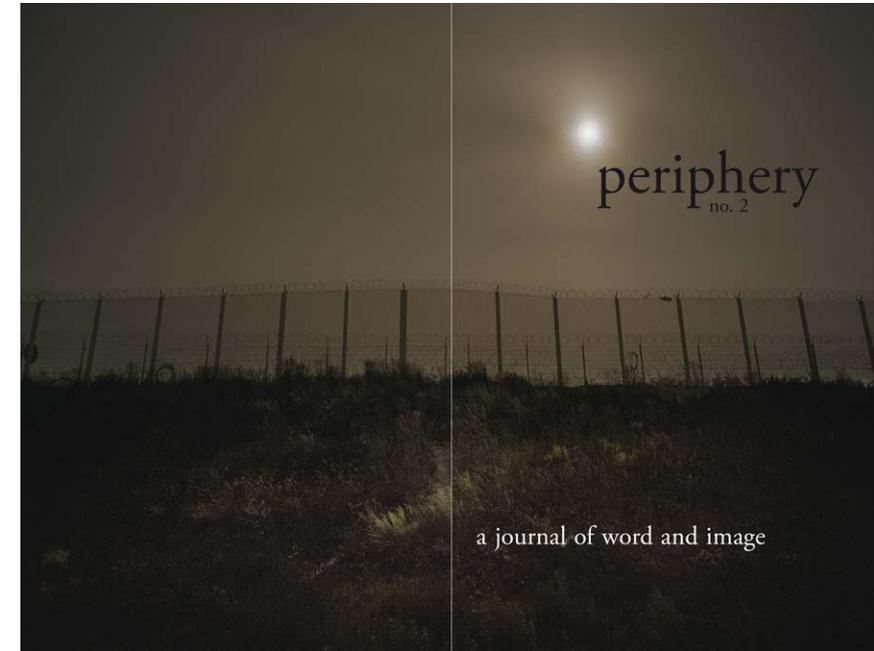
C'était avant l'évacuation de la «jungle». Trois photographes passionnés, membres du collectif WAF (We are French) et de la mission France(s), Territoire Liquide, sont allés se confronter, ensemble mais aussi individuellement, à la situation du camp de Calais. Chacun, dans un style très personnel, mais avec une cohérence collective, donne sa vision de cette expérience. Pour «Libération», ils expliquent leur démarche.



Calais, France, 2016. «Depuis plusieurs années, je questionne les notions d'espaces, de paysages, de frontières, qui ont été abolies depuis les accords de Schengen signés en 1995. Je me balade partout là où elles se rencontrent. C'est ce qui m'a intéressé à Calais, un territoire hors-sol, en lévitation.»

Photo Albin Millot

Couverture de *Peripheries: a journal of word and image*,
publié par The Harvard CSWR, en Septembre 2018.
(publication intérieure : Les limites de la France, les limites d'un territoire).



Ce travail a reçu le soutien à la photographie documentaire contemporaine du CNAP en 2016.

Toutes images : Albin Millot
www.albinmilot.com
www.instagram.com/albinmilot

Ce document, extrait du travail en cours, rend compte de l'état de mes recherches menées depuis 2015.
Il est susceptible de modifications.